



Monsieur le Ministre,

Objet : demande de participation à la rédaction du décret d'application de la loi sur le Covid long

Notre association, Covid Long Solidarité, s'adresse à vous suite à la récente décision du Conseil d'État concernant le décret d'application de la loi sur le Covid long.

Nous saluons cette décision du Conseil d'État qui met en lumière l'urgence de définir le cadre juridique et les mesures nécessaires pour la prise en charge des patients souffrant de cette maladie. Ce décret devra être édicté sous douze mois à partir du 1er juillet 2025 et nous souhaitons vivement que notre association soit pleinement impliquée dans son processus de rédaction.

Notre connaissance du terrain et l'expertise de notre réseau sont essentielles pour garantir que ce texte réponde de manière juste et efficace aux besoins des personnes atteintes du Covid long.

Dans cette optique, nous souhaitons participer activement aux discussions et réunions de travail. Afin d'enrichir les échanges et d'assurer une représentation complète des différentes expertises, et dans un premier temps nous aimerions que soient également conviés :

- Notre avocate, Maître Therond Keraudren, pour son expertise juridique.
- Notre parrain, Michel Zumkeller, auteur de la dite Loi .
- Le Docteur Alain Refrais, pour son expertise médicale.

Ainsi que :

- L'association Winslow Santé Publique, par la personne de Solenn Tanguy.
- L'association UPGCS, par la personne de Annie Notelet.

Nous sommes convaincus qu'une collaboration constructive entre les pouvoirs publics et les associations requérantes de patients est la meilleure voie pour garantir un décret juste, équitable et réellement adapté aux objectifs de la Loi Covid Long dite Loi Zumkeller.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Fait à Entressen, le 30/07/2025

Priscilla Ribeiro Présidente de l'association Covid Long Solidarité